

*L'approche du Développement Durable par les entreprises et son intégration au sein de leurs stratégies de croissance globale****L'approche du Développement Durable par les entreprises et son intégration au sein de leurs stratégies de croissance globale*****Dr. Lamia MOUMENE****Université Annaba**

الملخص باللغة العربية:

سنتناول في هذه الدراسة مقارنة التنمية المستدامة التي تنتهجها المؤسسات وكيفية إدراجها في استراتيجية النمو الخاصة بها، وسوف نقوم بتحديد مختلف العوامل المتداخلة. ان إدراج الجانب السوسيو مهني للمسيرين يسمح لنا بإلقاء الضوء على التنمية المستدامة على مستوى استراتيجية المنظمة. وسنحاول كذلك إبراز مختلف التحديات التي قد تواجهها المؤسسة التي هي بصدد تبني استراتيجية التنمية المستدامة والتي ستسمح لها بتحسين صورتها وتمكنها من تلبية حاجات زبائنها وهذا ما يضمن لها تحقيق ميزة تنافسية وحصر مختلف نقاط القوة والضعف وعوامل الخطر التي قد تواجهها والاهم من ذلك إشراك مختلف الفاعلين. الكلمات المفتاحية: التنمية المستدامة، المؤسسة الدائمة، إستراتيجية التنمية ، المقال المسؤول

Résumé

Cette recherche dont le thème est centré sur l'approche du DD par les entreprises et son intégration.

Au sein de leurs stratégies de croissance globale, nous allons mettre le doigt sur certains aspects de l'économie responsable.

En ce qui concerne l'intégration socio-professionnelle des managers dans une démarche durable. Nous permettra de faire un survol sur le positionnement du développement durable au niveau des stratégies des organisations.

Un autre volet mettra en exergue les multiples enjeux pour l'entreprise associées à la prise en compte du développement durable et son intégration qui va lui permettre de renforcer son image, d'être plus attentive aux attentes de ses clients. d'obtenir un avantage concurrentiel, de sensibiliser et dynamiser les salariés, d'optimiser les différents risques et couts et enfin de prendre en compte les besoins des autres parties prenantes.

Mots clés : Développement durable, entreprise durable, stratégies de croissance, Entrepreneur responsable.

Abstract:

In this research, which focuses on companies' approach to sustainable development and its integration into their global growth strategies, we will pay particular attention to certain aspects of the responsible economy.

With regard to the socio-professional integration of managers in a sustainable approach, we will provide an overview of the positioning of sustainable development in the strategies of organizations.

Another component will highlight the many challenges for the company associated with the consideration of sustainable development and its integration that will enable it to strengthen its image, to be more attentive to the expectations of its customers, to obtain a competitive advantage, to raise awareness and energize employees, to optimize the different risks and costs, and finally to take into account the needs of other stakeholders.

Keywords: sustainable development, sustainable business, growth strategy, responsible contractor.

Introduction

Le développement durable semble participer à un mouvement de fond des sociétés que l'on pourrait caractériser par un certain déplacement des pratiques démocratiques, vers une implication et une participation plus directes des individus à la gestion des sociétés, soit, selon Christian Brodhag (2003)¹, une nouvelle forme de gouvernance. Dans un univers de plus en plus mondial et global, les problématiques environnementales économiques et sociales liées au développement durable et inspirées par une culture humaniste, interrogent les citoyens que nous sommes sur nos pratiques, sur notre responsabilité tant individuelle que collective, ainsi que sur notre appartenance à « une citoyenneté ou une identité nouvelle, planétaire » (D. Bougnoux 1998)².

1. Le positionnement du développement durable au niveau des stratégies organisations

La notion de développement durable a été tellement vulgarisée, qu'elle est souvent employée à mauvais escient. La question que l'on peut se poser est celle de la définition de ces contours précis. En effet ce concept essaye de trouver un compromis entre différentes logiques, ce qui explique la multiplicité des définitions le concernant.

Néanmoins on peut identifier des constantes comme les trois piliers du développement durable : « économique, social, environnemental » et un besoin d'équité à deux niveaux à savoir, « l'équité intra générationnelle et intergénérationnelle ».

Dans ce contexte le concept de développement durable est actuellement intégré dans l'ensemble des stratégies des organisations publiques et privés. Il constitue un axe important de ces stratégies. Il nous semble donc important de nous interroger sur sa réelle portée et les pratiques qui en découlent.

De ce fait, même au niveau des pays émergents et en voie de développement, le concept de développement durable oriente l'ensemble de décision des acteurs politiques et économiques.

Grace au développement durable la dimension écologique a été intégrée dans les modèles économiques et stratégiques des organisations. Nous pouvons par ailleurs noter que ce concept est considéré pour certains comme un des premiers fondements de l'économie du développement.

Au niveau de cette dimension écologique, les organisations ne doivent pas développer des situations irréversibles qui pénaliseraient les décisions des générations futures. Bien évidemment il ne s'agit pas de tomber dans une rigidité absolue ou tout est sanctuarisé mais au contraire de maintenir la capacité de l'environnement à se renouveler.

Il s'agit, comme l'énonce le prix Nobel d'économie, Robert Solow³ de préserver le « capital total par tête ». Ce capital comprend à la fois le capital industriel et humain mais également le capital naturel.

Sur un plan social le développement durable implique la nécessité de garantir la satisfaction de l'ensemble des besoins ainsi que de l'accès aux biens et services pour les générations futures. Il s'agit également de rester dans une logique participative et de respect des droits de la personne.

Dans ce contexte le développement d'un pays comme d'une organisation va intégrer des indicateurs de mesures prenant en compte cette dimension sociale.

*L'approche du Développement Durable par les entreprises et son intégration au sein de leurs
stratégies de croissance globale*

De ce fait, à l'instar de Jacques Weber, nous pouvons dire que le développement durable présente une nouvelle vision de la valeur et un autre mode de croissance pour les organisations.

1. Le contexte de la réflexion

Même s'il peut paraître paradoxal de parler d'un développement durable (concept d'ailleurs attaqué par les tenants de la décroissance), celui-ci permet de concilier ces deux dimensions car il ne faut pas oublier qu'il représente autant un projet politique qu'un modèle stratégique et un outil analytique pour les organisations quelquelles soient.

En tant que projet politique nous pouvons considérer que le développement durable a une dimension contestataire dans la mesure où il peut remettre en cause les modèles économiques existants.

Dans la mesure où il est également un outil analytique, le développement durable peut proposer plusieurs visions de l'exploitation des ressources (logique de soutenabilité faible ou forte). La question est d'identifier quel peut être le niveau acceptable de soutenabilité et ce que cela implique au niveau de l'individu comme de l'organisation.

En fait, le développement durable nous oblige à remettre en cause les modèles utopistes de croissance mondialisée et continue qui sont censés rendre les citoyens heureux. De plus il oblige d'associer les notions de justice, de respect de l'environnement et de solidarité, ce qui n'est pas un réflexe naturel des décideurs économiques et politiques.

Le développement durable est à l'origine d'innovations économique et politique, car les notions de controverse, de conflit et d'incertitude font partie de ce concept et se retrouvent dans la stratégie des différentes organisations qui les rejetaient jusqu'alors.

Il faut toutefois tenir compte du fait qu'il est difficile d'appréhender l'ensemble des dimensions du développement durable aussi bien au niveau des états que des organisations, ce qui peut conduire à une simple juxtaposition de ces dimensions. Dans ces conditions il n'y aura pas de réel impact sur l'ensemble des parties prenantes.

Toutefois il ne faut pas considérer non plus le développement durable comme un concept trop abstrait, un simple document rappelant des évidences et exprimant des bons sentiments. En effet celui-ci peut être considéré comme un véritable outil de médiation associant de nouveaux enjeux avec de nouveaux principes et critères de choix comme le principe de précaution, la RSE ...

Cela implique la nécessité d'une véritable prise en compte de ce concept dans l'action politique, une éducation et sensibilisation des décideurs économiques et des citoyens aux diverses dimensions qui le compose.

2. Le danger du « tout économique »

Il faut prendre garde à ne pas privilégier la dimension économique aux autres dimensions. En effet si l'on prend le cas de la RSE celle-ci peut être considérée autant comme une nécessité du marché, qu'une demande de la société. De ce fait cette notion montre l'importance des entreprises en tant que lieu de compromis et de médiation entre les états, les citoyens et l'ensemble des acteurs économiques et sociaux.

Toutefois il faut tenir compte du fait que cette notion est perçue de façon différente par ces entreprises. Nous pouvons avoir une vision assez superficielle du développement durable comme une véritable intégration de ce concept à tous les niveaux de l'entreprise

*L'approche du Développement Durable par les entreprises et son intégration au sein de leurs
stratégies de croissance globale*

et donc une évolution « vers de meilleures pratiques », ce ,quelque soit la taille de l'entreprise.

Dans ce contexte le rôle de l'état doit être d'inciter les organisations à définir une vision et une stratégie légitime du développement durable, permettant la mise en place d'actions concrètes auprès de leurs parties prenantes.

Il faudrait ajouter que ces valeurs s'enracinent toujours dans la logique singulière des sociétés et de leur rapport avec leur environnement, que le développement durable est un processus d'adaptation, qu'il suppose de connaître les besoins profonds des populations dans toutes leurs composantes. En dernier ressort, le développement durable doit permettre de répondre aux grandes menaces qui pèsent sur la planète tout assurant la durabilité des modèles sociaux propres aux différentes régions du monde. Vaste programme...

3. L'enjeu écologique du développement durable

La préservation des services écologiques rendus par la nature

Selon Dominique Bourg – le développement durable est aujourd'hui une option prise et soutenue par des états⁴, des collectivités territoriales, des entreprises⁵ et de nombreuses institutions. Cette option tend à répondre aux deux grands déséquilibres planétaires auxquels nous sommes confrontés : une dégradation dangereuse de la biosphère imputable à la concentration de gaz à effet de serre, à l'érosion accélérée de la biodiversité, à l'accumulation de polluants divers, etc.; une répartition très inégale de la richesse qu'illustre parfaitement la donne énergétique mondiale : les trente pays les plus riches de la planète, soit 20% de la population mondiale, utilisent 80% de l'énergie non renouvelable annuellement consommée.

« Deux concepts sont inhérents à cette notion », écrivaient les rédacteurs du rapport Brundtland : « le concept de "besoin", et plus particulièrement des besoins essentiels des plus démunis à qui il convient d'accorder la plus grande priorité, et l'idée des limitations que l'état de nos techniques et de notre organisation sociale imposent à la capacité de l'environnement de répondre aux besoins actuels et à venir⁶».

Il ne faudrait rien moins qu'un projet nouveau de civilisation pour répondre à ces deux grands déséquilibres, un projet proche par certains côtés de l'universalisme de la morale kantienne. Le problème est, en effet, de trouver des modes de production, d'échange et de consommation, fussent – ils irréductiblement divers, dont l'universalisation n'entraînerait pas les deux déséquilibres mentionnés.

La réponse au premier déséquilibre n'est pas la décroissance comme on l'entend parfois. Le slogan de la décroissance est tout aussi inapproprié que pouvait l'être auparavant celui de la croissance tout azimut ; la décroissance générale interdirait la réduction de la pauvreté et n'est guère compatible avec nos systèmes démocratiques. Il convient, en revanche, de disjoindre le dynamisme de nos sociétés – dynamisme économique, financier, scientifique, technologique, social, politique et culturel – de la croissance des flux de matières et d'énergie qui l'a toujours sous – tendu. C'est la croissance de ces flux qui met en péril la viabilité pour l'espèce humaine, notamment la biosphère. Autrement dit, il convient de dématérialiser nos économies en cherchant en premier lieu à boucler autant que possible les cycles matières, à l'instar du mode quasi cyclique de fonctionnement des écosystèmes naturels : c'est le programme de l'écologie industrielle.

*L'approche du Développement Durable par les entreprises et son intégration au sein de leurs
stratégies de croissance globale*

La substitution de la vente des services aux produits, ce qu'on appelle l'économie de fonctionnalité, peut aussi contribuer à cet objectif de disjonction des flux matériels et financiers : la vente des produits exige leur obsolescence programmée, alors que celle des services peut s'accompagner de leur durabilité. Les producteurs de machines à laver, par exemple, n'ont aucun intérêt à produire des modèles durables, leur viabilité économique étant inséparable du renouvellement de la demande. Tel ne serait plus le cas avec inséparable du renouvellement de la demande. Tel ne serait plus le cas avec la vente du service correspondant : tirant leurs flux financiers de la location, les industriels auraient alors intérêt à fabriquer les machines les plus durables possibles, exigeant le moins de maintenance possible, et à les concevoir de façon modulaire pour inclure progressivement l'innovation. Autre exemple, la vente d'un service climatisation d'un immeuble hiver comme été à 20 °C permettrait de financer et de recourir à des pompes à chaleurs, au lieu et place de la production de KWh. Il convient encore d'ajouter à la nécessaire décroissance des flux de matières et d'énergie, la décroissance, non moins impérative à plus long terme, des effectifs démographiques planétaires.

La réponse au second déséquilibre est la promotion d'un mode de développement géographiquement et territorialement plus homogène, par ailleurs fondé sur des modalités de décision qui permettent la participation du plus grand nombre à l'amont des décisions. Les écarts de richesse entre nations riches et nations pauvres sont relativement récents. Ils se sont rapidement accrus depuis la seconde guerre mondiale, c'est – à – dire au moment même où la plupart des courbes qui illustrent l'impact de nos activités sur la biosphère commençaient à connaître un tracé exponentiel. Jusqu'au XVIII^e siècle, la distribution de la richesse au sein des grandes aires de civilisation semble avoir été assez homogène : il y avait, bien sûr, partout des riches et des pauvres, mais également riches ou également pauvres et en nombres équivalents. Avant l'industrialisation, « il n'y a pas vraiment, écrivait Paul Bairich, de pays riches et de pays pauvres »⁷. Aujourd'hui la disparité Nord/Sud, pour dire les choses simplement, n'est probablement pas étrangère à la haine, à la violence et au terrorisme caractéristiques de la modernité globalisée. Ces phénomènes constituent un négatif puissant qui compromet, avec la corruption, l'effort en direction de modes de vie plus durables. Les réactions de haine constatées à l'échelle mondiale après l'attentat du 11 septembre 2001 en ont administré la preuve.

Le problème de la participation du plus grand nombre à l'amont des décisions est d'un autre ordre. En effet, ce qui caractérise la modernité est notre aptitude à porter atteinte, via la transformation de notre environnement et celle, possible, du substrat biologique de notre condition, aux intérêts vitaux d'autrui, aux nôtres et ceux des générations futures ; et ce par nos gestes et nos consommations les plus quotidiennes. Il est difficile de développer ici cet aspect du développement durable. On essaye de montrer que ces questions ne pouvaient relever de la seule démocratie délégative, mais en appelaient également à la démocratie participative⁸.

Il est important aussi d'attirer l'attention sur le point suivant : ce sont nos relations au vivant qui sont au cœur du développement durable et non l'épuisement des ressources comme le supposaient, dans les années soixante – dix, aussi bien des économistes comme Solow et Hartwick⁹ que le Club de Rome.

Bertrand de Jouvenel¹⁰ reprochait déjà dans la Civilisation de puissance au rapport inspiré par Aurelio Peccei de concevoir la nature « comme une mine et une décharge » et « non

*L'approche du Développement Durable par les entreprises et son intégration au sein de leurs
stratégies de croissance globale*

comme nature vivante ». L'affirmation selon laquelle nous saurons toujours substituer à la part de capital naturel que nous détruisons du capital reproductible, à savoir des artefacts divers maintenant nos capacités productrices, aussi bien que l'angoisse brute suscitée par l'épuisement de certaines ressources, passent à côté de l'essentiel. Nous exerçons en effet depuis les années cinquante, et de façon croissante, un impact massif sur la biosphère. Nous en perturbons les grands cycles biogéochimiques, ceux du carbone, de l'azote, etc. nous perturbons également le fonctionnement des myriades d'écosystèmes qui la constituent. D'où les problèmes auxquels nous sommes désormais exposés, au premier chef l'effet de serre additionnel et l'accélération de l'érosion de la biodiversité. L'un comme l'autre compromet la viabilité des services que nous rendent gratuitement les écosystèmes naturels et faute desquels nous ne saurions vivre. Il est loisible de les répartir en trois catégories¹¹ : les services de régulation, les services de fourniture de ressources primaires indispensables à l'agriculture comme à l'industrie, et enfin les services culturels. Parmi les services de régulation, on dénombre la régulation de la qualité de l'air, du climat local et régional, de la quantité et de la qualité de l'eau, de l'érosion, du traitement des déchets, du nombre (voire de la virulence) des vecteurs pathogènes, du nombre des insectes ravageurs et de celui des insectes pollinisateurs et enfin la régulation des risques naturels avec notamment les zones tampons que constituent les mangroves et autres zones humides. Les services de fourniture procurent en premier lieu la nourriture (récoltes, cheptels, pêche, aquaculture, animaux sauvages) ; les fibres (bois de construction et de chauffage, coton, soie, chanvre, lin, etc.), les ressources génétiques, les molécules végétales (pour la pharmacie, les cosmétiques et à l'avenir de plus en plus pour les biomatériaux, la chimie verte et les biocarburants) et enfin l'eau douce. La dernière catégorie, celle des services culturels, comporte les services spirituels et religieux (bois et animaux sacrés par exemple), les services esthétiques rendus par les paysages ou les animaux sauvages et enfin les services récréatifs et touristiques procurés par les sites naturels. A quoi s'ajoutent de multiples services divers à l'instar de celui que rendent les prés salés à la production ostréicole de la baie du Mont Saint – Miche. Or, ce sont ces services que compromettent des flux de matières et d'énergie croissants. On peut à leur sujet poser les questions suivantes : sont – ils techniquement substituables ? Si tel est le cas, est – il toujours économiquement opportun de substituer une procédure artificielle à un service naturel détruit ? Cette substitution est – elle esthétiquement souhaitable ? Est – elle éthiquement acceptable ? La première des questions que nous sommes contraints de nous poser à propos des services écologiques qui nous font vivre est celle de leur substituabilité technique : autrement dit, est – il possible de substituer à un service menacé une procédure technique quelconque ? Cette question a – t – elle le moindre sens lorsqu'il s'agit d'un service aussi complexe que la régulation du climat, mettant à contribution une infinité de micro – organismes aussi bien que des mécanismes astrophysiques ? après une trentaine d'années de recherches visant à mieux comprendre le climat et son évolution, il est permis d'en douter. L'époque où un journaliste du magazine Science et vie (mai 1959) pouvait écrire que « l'effet de serre qui, pour le moment échappe à notre contrôle, sera réglé par des thermostats planétaires » est bien lointaine. La finitude désormais maintes fois éprouvée de nos techniques, à savoir le fait qu'elles peuvent engendrer à plus ou moins long terme des effets imprévisibles et dommageables, ainsi que le caractère partiellement chaotique du système climatique s'opposent définitivement à nos rêves de maîtrise. Même un service en apparence plus modeste celui de la pollinisation, paraît difficilement

*L'approche du Développement Durable par les entreprises et son intégration au sein de leurs
stratégies de croissance globale*

substituables. Einstein déjà s'interrogeait sur l'aptitude de l'humanité à survivre à la disparition des abeilles. Dans cette optique Michel Loreau¹² a été interrogé en sa qualité d'écologue sur cette prétention, soutenue par des tenants d'autres disciplines, à pouvoir substituer des artefacts aux grands services écologiques. La seule expérience d'artificialisation généralisée du milieu dont nous disposons est celle qui a été conduite de 1991 à 1993 dans le désert de l'Arizona, et qui est connue sous le nom de Biosphère II : cette tentative de réplique miniature de la biosphère et de ses mécanismes régulateurs a abouti à un échec lamentable¹³.

La deuxième question, effectivement, est celle de l'opportunité économique de ce genre de substitution. Un exemple que l'on donne souvent est celui de la ville de New York. Face à la dégradation de la qualité de l'eau en provenance du bassin versant qui alimente la ville, la municipalité s'est trouvée confrontée à l'alternative suivante : soit restaurer l'état antérieur du bassin versant, soit créer des usines d'assainissement à l'amont de la consommation. La première solution est apparue beaucoup moins onéreuse. Il convient de rappeler qu'avant destruction, le propre d'un service écologique est d'être ... gratuit.

On arrive aux questions plus philosophiques. La troisième question qu'il convient de se poser, non plus vis-à-vis d'un service écologique particulier mais de la dégradation qui atteint les services écologiques en général, est celle de l'acceptabilité esthétique de cet état de choses. Ça a été donné ici au mot « esthétique » son sens étymologique, celui de sensibilité. Le modèle de développement classique, celui soutenu par Solow et Hartwick, solidaire d'une destruction indéfinie du capital naturel, aboutirait à ruiner notre rapport au monde, et partant notre sensibilité. Quel épanouissement de notre sensibilité connaîtrions-nous dans un monde où nous ne pourrions plus contempler de paysages que sur le Web, où il serait devenu impossible d'observer des animaux sauvages, où les lacs et les mers seraient devenus stériles, etc. serait-ce vraiment le meilleur moyen de maximiser la fonction d'utilité ? Ce n'est pas tout. Notre humanité est le fruit d'un lent procès de différenciation d'avec le monde animal, conditionné par une fréquentation intense dudit monde. Que deviendrait l'humanité privée de toute altérité vivante, livrée à elle-même, si tant est d'ailleurs que nous puissions vivre sans service écologique aucun ?

Enfin, quatrième question, celle de l'opportunité éthique de la substitution d'artefacts aux services écologiques. De quel droit détruisons-nous un nombre croissant d'autres espèces ? Il n'est pas nécessaire de souscrire aux prémisses bios-centriques de la « deep ecology » pour s'interroger sur la légitimité de l'érosion accélérée de la biodiversité, soubassement de tous les services écologiques. Montaigne déjà évoquait un devoir d'humanité envers les animaux. L'humanité lui paraissait fonder un devoir unilatéral, non réciproque, de respect du monde vivant. C'en quoi il a été précédé par toute une tradition patristique et spirituelle au sommet de laquelle culmine le Cantique au Frère Soleil de François d'Assise. Attitude plus intéressante que celle qui consiste à universaliser et à étendre à la totalité du monde vivant le devoir de réciprocité qui lie les êtres humains les uns aux autres.

Là ne s'arrête pas le questionnement éthique. Qu'advient-il des relations que nous nouons les uns aux autres si un très grand nombre de services écologiques venaient à disparaître ? Qu'en serait-il de nos relations mutuelles s'il ne nous était plus possible de respirer qu'un air artificiellement retraité ? Nous serions contraints de substituer à un ancien service écologique détruit, l'épuration de l'air, non seulement une procédure technique, mais un service marchand. Nous nous retrouverions dans une situation de

L'approche du Développement Durable par les entreprises et son intégration au sein de leurs stratégies de croissance globale

solidarité organique, pour reprendre une expression de Durkheim¹⁴, à laquelle lui – même n'avait jamais pensé, à savoir un degré de dépendance à autrui jamais connu dans l'histoire. Une dépendance qui irait au – delà de ce que nous connaissons aujourd'hui – pourrait – on vivre par exemple sans électricité ? – touchant nos conditions immédiates et impératives d'existence. Un tel degré de dépendance est – il compatible avec la notion de dignité humaine ? On atteint ici le degré absolu de négation de toute espèce d'autonomie de l'individu. Et qu'advierait – il en cas de dysfonctionnement, social ou technique, des installations d'épuration de l'air respirable ? On se retrouve confronté au même type d'absurdité que précédemment, avec la dévastation du milieu naturel. La logique de la substitution technique n'est pas une logique universalisable et sans limites.

On voit donc que les questions soulevées par notre mode développement actuel ne sauraient être tranchées par les seuls économistes. Le développement durable est à part entière un projet de civilisation, dépassant de loin le seul prisme économique.

Multiplés enjeux pour l'entreprise :

Nous pouvons identifier de multiples enjeux associés à la prise en compte du développement durable pour les entreprises. En effet, son intégration va lui permettre de renforcer son image, d'être plus attentive aux attentes de ses clients, d'obtenir un avantage concurrentiel, de sensibiliser et dynamiser les salariés, d'optimiser les différents risques et coûts et enfin de prendre en compte les besoins des autres parties prenantes.

Le développement durable se situe alors comme un véritable vecteur de valeur ajoutée. Pour une entreprise, communiquer sur sa stratégie en matière de protection de l'environnement, sur ses engagements de changement ou sur ses responsabilités sociales n'est toutefois pas quelque chose de très simple. « Vous pouvez ainsi vous engager dans une politique sociale innovante pour plus d'égalité et d'équité, ou dans une politique pour les réductions énergétiques, ou encore pour la diminution des produits toxiques et dangereux. Il est aujourd'hui à mon sens préférable de se restreindre à une orientation et de s'y tenir que de vouloir absolument toucher à tout en fonction des modes », tempère toutefois Arnaud Meunier, un spécialiste de l'éco communication, selon lequel « il est important pour chaque société de prendre un volet (environnement, social ou citoyen) et de s'y engager pleinement ». Autrement dit, de ne pas jouer sur tous les tableaux à la fois. Une mauvaise communication, ou l'utilisation de mauvais arguments peut se retourner contre elle et alimenter les soupçons de greenwashing ! Une récente étude produite par Limelight le 09 Mars 2012 sur la perception du développement durable par les dirigeants des entreprises fournit quelques données éclairantes. Un observatoire a aussi été créé pour mieux partager et analyser, mieux accompagner tous ceux qui veulent faire évoluer les pratiques de communication, tous ceux qui y voient un nouvel espace de créativité et une contribution des acteurs de la communication à la société plus qu'une contrainte.

Ainsi, à la question « Votre entreprise a-t-elle déjà communiqué sur le développement durable ou l'un de ses aspects ? », 80% des responsables interrogés (110 responsables de communication, marketing, développement durable ont répondu à ce baromètre), répondent oui. Mais cette stratégie « Développement durable » n'implique pas forcément la mise en place d'une équipe dédiée. Seules 55% des entreprises en disposent. Pour 67% d'entre eux, communiquer sur le développement durable de l'entreprise, c'est avant tout développer une image valorisante et fédératrice en interne et

L'approche du Développement Durable par les entreprises et son intégration au sein de leurs stratégies de croissance globale

pour les clients. Pour 10% de ces derniers, cela sert à développer le business et pour 10%, c'est une démarche obligatoire pour s'inscrire dans la dynamique verte.

Malgré tout, les entreprises françaises se montrent très prudentes sur ce sujet et redoutent les effets pervers d'une telle communication, 36% craignent l'effet greenwashing et 30% estiment que les contraintes liées à ce type de communication sont trop importantes.

Et, en effet, nombre de sociétés se sont lancées dans une stratégie de développement durable pour réduire leurs impacts environnementaux, respecter davantage l'environnement et les valeurs sociales, mais elles ne souhaitent pas pour cela communiquer, préférant souvent prendre suffisamment de recul avant de le faire. La question du greenwashing, a été très présente lors de l'université d'été 2008 de la communication pour le développement durable. Gilles Berhault a résumé les enjeux : « Le greenwashing vient d'un mauvais équilibre entre dire et faire ». Le développement durable est plus une affaire de conviction qu'un intérêt pour le business. « Communiquer ne présente pas de risques si l'entreprise a mis en place une véritable stratégie de développement durable sur le long terme, a engagé au préalable un dialogue avec les parties prenantes et s'engage sur des objectifs RSE quantifiés et mesurés », a justement expliqué Manuel Berquet-Clignet, de Coca-cola France.

Premiers acquis ? Quelques illustrations.

- L'industrie aéronautique qui décide de réduire de 50% ses émissions de CO₂, de 50% de bruit perçu et de 80% ses émissions de No X (oxyde d'azote).
- La grande distribution qui s'engage à augmenter la part du bio de 15% dans ses rayons et de réduire de 10% le volume des emballages.
- Les professionnels de la publicité qui élaborent, en étroite concertation avec les ONG, de nouvelles règles de déontologie.
- Les professionnels de l'immobilier qui choisissent de généraliser l'affichage du diagnostic de performance énergétique des logements.

Conclusion :

Par rapport au positionnement des entreprises et de son créateur « entrepreneur », il n'y a en fait qu'une partie de cette catégorie qui prétend intégrer la dimension responsable, le reste des entrepreneurs y faisant obstacle, à cause de la complexité des dimensions écologiques, économiques, sociales, éthiques, culturelles et politiques de cette nouvelle approche.

BIBLIOGRAPHIE

- 1 A. M. Ducroux, Les nouveaux utopistes du développement durable, Editions Autrement, Paris, 2003.
- 2 D. Bounoux, Introduction aux sciences de la communication, Editions La Découverte, Paris, 1998.
- ³ Proposition citée par Olivier Gogard, in Marie-Claude Smouts (dir), op. Cit. p.16.
- ⁴ Pays de l'Union européenne ; états de la fédération Nord – américaine comme la Californie. Des pays comme la Chine ou le Brésil sont loin d'être indifférents à la notion.
- ⁵ De grandes entreprises comme Shell, Procter & Gamble, Monoprix, EDF, Gaz de France, Lafarge, mais aussi quantité de petites et moyennes entreprises. Aucun pays ni aucune entreprise n'est à proprement parler « durable », mais les uns et les autres s'efforcent de satisfaire certaines des exigences de la durabilité.
- ⁶ Notre avenir à tous. La Commission mondiale sur l'environnement et le développement, éditions du Fleuve, Montréal, Canada, 1988, p51.
- ⁷ Cf. P. Bairoch, Victoires et déboires 1. Histoire économique et sociale du monde du XVIII^e siècle à nos jours, Paris, Gallimard, 1997, p144.
- ⁸ Cf. D. Boy et D. Bourg, Conférence de citoyens : mode d'emploi, Descartes et Cie/ Charles Léopold Mayer, Collection « technoCité », Paris, 2005.
- ⁹ Cf. R.M. Solow. « The Economics of Resources or the Resources of Economics. The American Economic Review, vol, 64 n° 2, Nashville, May 1977, pp 1 – 14 ET J – M – Hartwick, "Intergenerational Equity and the Investing of rents from Exhaustible Resources". The American Economic Review, vol.67, N°5, Nashville, déc. 1977, p 972 – 974.
- ¹⁰ B. Jouvenel, la Civilisation de puissance, Paris, Fayard, 1976, p.137.
- ¹¹ Cf. Millennium Ecosystem Assessment, ONU, Synthesis Report, mars 2005.
- ¹² Michel Loreau, « L'enjeu écologique du développement durable », in Marie-Claude Smouts (dir), op.cit. p.33.
- ¹³ Voir à ce propos L. Sfez La Santé parfaite. Critique d'une nouvelle utopie, Paris, Seuil, 1995. Pp 185 – 228.
- ¹⁴ Durkheim, in Marie-Claude Smouts (dir), op. cit., p.34.